

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire est convoquée pour le dimanche 19 mai 2019

en vue de se prononcer sur :

1. Votations fédérales :

- La loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)
- L'arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)

2. Votation cantonale

- Les modifications des articles 44, 52 et 85a de la Constitution cantonale.

Bureaux de vote : salle électorale

Votations fédérales

Président : Daniel Lattion
Secrétaire : Astrid Michellod Bonvoisin
Scrutateurs : A désigner

Votation Cantonale

Président : Blaise Moulin
Secrétaire : Roxane Darbellay
Scrutateurs : A désigner

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

DIMANCHE 19.05.2019 10h30 – 11h30

Le vote par correspondance peut être déposé, dès réception du matériel, dans l'urne prévue à cet effet au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les bulletins déposés dans la boîte aux lettres, non transmis par l'intermédiaire de la poste ne seront pas pris en considération.

Le dernier délai pour déposer son vote au greffe communal pendant les heures d'ouverture est fixé au vendredi 17 mai 2019.